



Collectif CGT Moselle Est

*31 Rue de Metz
57800, Freyming Merlebach*

Compte rendu de mission 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGÉ DE MISSION

Geoffrey LE BARON

EXPERT-COMPTABLE

Didier DUPUIS



EXPERTISE

Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de Lorraine



ATTESTATION.

Dans le cadre de la mission de présentation des états financiers du Collectif CGT Moselle Est pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers.

Les états financiers, ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan**..... 140 035,22 €
- **Total produits d'exploitation**..... 167 675,80 €
- **Résultat net comptable** - 1 259,20 €

Fait à Metz, le 17 juin 2025.

Didier DUPUIS,

Expert-comptable.



Sommaire

- 1. BILAN & COMPTE DE RESULTAT4**
 - 1.1. Bilan..... 5**
 - 1.2. Compte de résultat 6**

- 2. ANNEXE7**
 - 2.1. Faits caractéristiques de l'exercice..... 8**
 - 2.2. Evènements postérieurs à la clôture..... 8**
 - 2.3. Règles et méthodes comptables 8**
 - 2.3.1. Provision pour risques et charges 8
 - 2.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles 8
 - 2.3.2.1. *Evaluation des immobilisations.....8*
 - 2.3.2.2. *Evaluation des amortissements et des dépréciations9*
 - 2.3.2.3. *Etat des immobilisations et des amortissements9*
 - 2.3.3. Stocks..... 10
 - 2.3.4. Créances clients, autres créances et produits à recevoir..... 11
 - 2.3.5. Comptabilisation des produits et des charges 11
 - 2.3.6. Méthode de comptabilisation 11
 - 2.3.7. Evaluation des bien reçus à titre gratuit 11
 - 2.3.8. Participation aux évènements pluriannuels 11
 - 2.4. Etat des échéances, des créances et des dettes 12**
 - 2.4.1. Produits à recevoir 13
 - 2.4.2. Charges à payer 13
 - 2.5. Tableau des ressources 14**
 - 2.6. Fonds syndicaux 15**



1. BILAN & COMPTE DE RESULTAT



1.1. Bilan

ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amort. & dép.	Net 2024	Net 2023		Net 2024	Net 2023
Immobilisations incorporelles					Fonds de réserves sans droit de reprise		
					Fonds de réserves avec droit de reprise		
Immobilisations corporelles	30 199,76	6 303,33	23 896,43	19 229,55	Ecarts de réévaluation		
Terrains					Réserves	108 315,61	111 811,70
Constructions	22 865,06	5 811,53	17 053,53	18 196,78	Report à nouveau		
Installations techniques					Résultat de l'exercice	- 1 259,20	- 3 496,09
Installation générales	7 334,70	491,80	6 842,90	1 032,77	Subventions d'investissements		
Matériel de transport					Provisions réglementées		
Matériel de bureau et informatique							
Mobilier							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Actif immobilisé (I)	30 199,76	6 303,33	23 896,43	19 229,55	Total des fonds de réserves (I)	107 056,41	108 315,61
Stocks et en-cours	1 278,92		1 278,92	1 625,92			
					Fonds dédiés (II)		
Créances d'exploitation	1 343,33		1 343,33	2 589,40			
Actif circulant (II)	2 622,25		2 622,25	4 215,32	Provisions pour risques et charges (III)		
Trésorerie	113 344,33		113 344,33	109 718,76	Dettes financières		
VMP					Autres dettes	32 978,81	25 007,58
Disponibilités (III)	113 344,33		113 344,33	109 718,76	Dettes (IV)	32 978,81	25 007,58
Charges constatées d'avance (IV)	172,21		172,21	159,56	Produits constatés d'avance (V)		
TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)	146 338,55	6 303,33	140 035,22	133 323,19	TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)+(V)	140 035,22	133 323,19

1.2. Compte de résultat

Compte de résultat					
Charges	2024	2023	Produits	2024	2023
Reversement des cotisations syndicales	88 089,71	93 095,91	Cotisations syndicales	162 457,65	161 235,55
Achats			Subventions		
Variation de stock	347,00	352,34	Autres produits d'exploitation	5 218,15	9 885,35
Autres achats et services extérieurs	46 260,29	50 547,64			
Impôts, taxes et versements assimilés	700,00	378,00			
Salaires et traitements	23 011,53	20 818,33			
Charges sociales	11 900,76	10 810,73			
Autres charges de gestion courante	70,00		Autres produits de gestion courante		3,14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	1 581,65	1 196,65	Reprise de dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation		
Total des charges d'exploitation (I)	171 960,94	176 494,92	Total des produits d'exploitation (IV)	167 675,80	171 124,04
... perte d'exploitation	4 285,14	5 370,88	... excédent d'exploitation		
Charges financières			Produits financiers	2 342,99	2 267,79
Total des charges financières (II)			Total des produits financiers (V)	2 342,99	2 267,79
... perte financière			... excédent financier	2 342,99	2 267,79
Charges exceptionnelles		1 031,00	Produits exceptionnels	682,95	638,00
Total des charges exceptionnelles (III)		1 031,00	Total des produits exceptionnels (VI)	682,95	638,00
... perte exceptionnelle		393,00	... excédent exceptionnel	682,95	
Total des charges (I)+(II)+(III)	171 960,94	177 525,92	Total des produits (IV)+(V)+(VI)	170 701,74	174 029,83
Excédent de l'exercice			Déficit de l'exercice	1 259,20	3 496,09
Total	171 960,94	177 525,92	Total	171 960,94	177 525,92



2. ANNEXE



2.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2024 présente un total de 140 035,22 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L.123-12 du Code de Commerce, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

La continuité d'exploitation de l'entité n'est pas remise en cause au 31/12/2024.

2.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

2.3. Règles et méthodes comptables

Les principes généraux ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

1. Continuité de l'exploitation ;
2. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. Indépendance des exercices ;
4. Principe de prudence, de régularité et de sincérité.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur dans le respect des principes des règlements ci-dessous :

- **Règlement n°99-03** et ses règlements modificatifs relatif à la réécriture du plan comptable général ;
- **Règlement n°99-01** relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- **Règlement n°2009-10** afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

2.3.1. Provision pour risques et charges

Il n'y a pas de provision au 31 décembre 2024.

2.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.3.2.1. Evaluation des immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du plan comptable général, l'application du nouveau règlement comptable sur l'évaluation des actifs et les amortissements par composant (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) a été mise en place à la clôture de l'exercice.



Pour l'entité, les composants n'ont pas été identifiés comptablement car :

- La valeur du composant n'a pas une valeur significative ;
- La valeur relative du composant n'a pas une valeur significative par rapport au prix de revient total de l'immobilisation.

Un inventaire physique des immobilisations est réalisé au 31 décembre.

Le seuil d'immobilisation est fixé à 500 €.

2.3.2.2. Evaluation des amortissements et des dépréciations

Les méthodes d'amortissement et de dépréciation ainsi que les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

2.3.2.3. Etat des immobilisations et des amortissements

Valeurs brutes	Valeurs brutes 2023	Entrées	Sorties	Valeurs brutes 2024
Immobilisations incorporelles (I)				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles (II)	23 951,23	6 248,53		30 199,76
Terrains				
Constructions	22 865,06			22 865,06
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 086,17	6 248,53		7 334,70
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (III)				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)+(II)+(III)	23 951,23	6 248,53		30 199,76



Amortissements	Amortissements 2023	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Amortissements 2024
Immobilisations incorporelles (I)				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles (II)	4 721,68	1 581,65		6 303,33
Terrains				
Constructions	4 668,28	1 143,25		5 811,53
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	53,40	438,40		491,80
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (III)				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)+(II)+(III)	4 721,68	1 581,65		6 303,33

2.3.3. Stocks

La valorisation des stocks à la clôture de l'exercice a été effectuée aux prix d'acquisition. Ils ont fait l'objet d'un inventaire physique.

Article	Quantité	Prix unitaire	Montant
Parapluie	2	8,50 €	17,00 €
Chasuble Moselle-Est	26	6,00 €	156,00 €
T-Shirt blanc XL	1	5,00 €	5,00 €
Veste k-way	3	8,00 €	24,00 €
Drapeau CGT/Lorraine	1	11,00 €	11,00 €
Sifflet	22	1,00 €	22,00 €
Pin's doré La CGT	17	3,00 €	51,00 €
Pin's Main solidarité	12	1,00 €	12,00 €
Badge carré "Gueule de l'emploi"	24	0,75 €	18,00 €
Badge plastique rond CGT	31	0,75 €	23,25 €
Badge plastique carré CGT/Elu+ CGT Elue	12	0,75 €	9,00 €
Badge plastique CGT/Carte vitale	354	0,75 €	265,50 €
Le guide des membres CHSCT	7	9,00 €	63,00 €
Le guide juridique 2013	8	10,00 €	80,00 €
Les élections dans l'entreprise premières élections CSE	6	12,00 €	72,00 €
Ma voix ouvrière	2	18,00 €	36,00 €
Le travail c'est la santé	1	15,24 €	15,24 €
Négocier la rédaction du temps de travail	1	14,50 €	14,50 €
Les 35 h en 35 questions	1	6,10 €	6,10 €
Fonctionnaires et agent public	1	9,91 €	9,91 €
Alerte sécu	3	5,00 €	15,00 €
Contre les dictatures du marché	1	5,34 €	5,34 €
Un mois de mai très occupé	7	27,44 €	192,08 €
Badge droit au travail, droit de vivre	156	1,00 €	156,00 €
Matériel syndical			1 278,92 €



2.3.4. Créances clients, autres créances et produits à recevoir

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

A la clôture de l'exercice, sont comptabilisés dans un compte de produits à recevoir tous les produits concernant l'exercice en cours et comptabilisés sur l'exercice suivant.

2.3.5. Comptabilisation des produits et des charges

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Si l'organisation syndicale peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement généré par un appel de cotisation, cet appel peut alors correspondre au fait générateur de la reconnaissance du produit.

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n° 99-03, sous réserve des modalités prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

2.3.6. Méthode de comptabilisation

L'organisme agit en tant que bénéficiaire et non en tant que mandataire. A ce titre seule la part de la cotisation qui lui revient est comptabilisée en produits selon les dispositions de l'article 394-1 du règlement n° 99-03.

Une contribution de financement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'un financement afférent à une action définie, comptabilisée au cours de l'exercice en produit en compte de résultat, n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique « engagement à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés aux contributions publiques de financement ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés aux contributions publiques de financement » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « contributions de financement – report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.3.7. Evaluation des bien reçus à titre gratuit

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'organisation syndicale, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale.

2.3.8. Participation aux évènements pluriannuels

Le syndicat présente en annexe de son compte de résultat l'affectation du résultat annuel dans la réserve dédiée aux financements des évènements récurrents pluriannuels pour lesquels elle s'est engagée et dont la fréquence est supérieure à un an.

2.4. Etat des échéances, des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé (I)			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant (II)	1 515,54	1 515,54	
Créances sur activités et comptes rattachés			
Avances et acomptes versés	1 073,00	1 073,00	
Produits à recevoir	270,33	270,33	
Autres			
Charges constatées d'avance	172,21	172,21	
TOTAL (I)+(II)	1 515,54	1 515,54	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 an
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit				
<i>dont :</i>				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Avances et acomptes reçus				
Charges à payer	28 480,25	28 480,25		
Dettes fiscales et sociales	4 498,56	4 498,56		
Dettes sur immobilisations et rattachés				
Autres				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	32 978,81	32 978,81		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice



2.4.1. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan	
Immobilisation financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	270,33
Créances clients et comptes rattachés	270,33
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Intérêts livrets	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	270,33

2.4.2. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 480,25
Dettes sociales	
Dettes fiscales	
TOTAL	28 480,25



2.5. Tableau des ressources

Ressources de l'exercice	
Ressources des cotisations	
+ Cotisations brutes perçues	162 458
- Reversements des cotisations	88 090
Total des cotisations nettes	74 368
Autres ressources	
Subventions	
Contributions	
Autres produits d'exploitation perçus	5 218
Produits financiers perçus	2 343
Total des autres ressources	7 561
Total des ressources	81 929



2.6. Fonds syndicaux

Variations des fonds de réserves	Solde 2023	Affectation du résultat 2023	Augmentation	Diminution	Solde 2024
Fonds de réserves sans droit de reprise					
Fonds de réserves avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	111 811,70	3 496,09			108 315,61
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 496,09	3 496,09		1 259,20	1 259,20
SITUATION NETTE	108 315,61			1 259,20	107 056,41
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
TOTAL	108 315,61			1 259,20	107 056,41